



Règlement de la 27^{ème} Coupe de Noël à la marche

Dimanche 12 décembre 2010

Organisation	Club de Marche athlétique, Yverdon-les-Bains
Circuit	1000 m. Rue de la Jonction, Rue de la Roselière, Rue de la Batellerie, Rue du Parc.
Départ et arrivée	Devant la cabane « <i>La Roselière</i> », rue de la Jonction, au bord du lac, rive gauche de la Thièle (ou droite du Mujon) à Yverdon-les-Bains.
Catégories	Vétérans, Femmes-vétérans, Hommes, Femmes U23 – Espoirs-homme et femme U20 - Juniors / Femmes-juniors U18 - Cadets A / Cadettes A et Walking (tous les adultes) 10 km U16 - Cadets B / Cadettes B U14 - Ecoliers A / Ecolières A 3 km U12 - Ecoliers B / Ecolières B 2 km U10 – Ecoliers C / Ecolières C 1 km Ouvert aussi aux écoliers débutants.
Départ en commun	Toutes les catégories à 10h
Dossards	dès 9h à la cabane « <i>La Roselière</i> »
Inscriptions	daniel.brot@bluewin.ch . Pour ceux qui n'ont pas internet : D. Brot, Sur le Rafor 25, 1474 Châbles 079 425 35 27.
Délai d'inscription	jusqu'au 1er décembre 2010. Mentionner : nom, prénom, club et date de naissance.
Finance d'inscription	Adultes CHF 12.- et CHF 8.- pour les catégories écoliers par CP 10-25159-3 Club de marche, 1400 Yverdon-les-Bains. Pour les étrangers : inscription par mail, voir ci-dessus.
Vestiaires et douches	Cabane scout « <i>La Roselière</i> »
Remise des prix	A la fin du repas, à la cabane des scouts « <i>La Roselière</i> ». Coupe ou prix spécial aux premiers de chaque catégorie et récompense à chaque écolier. Repas offert à tous les concurrents comme prix de participation. Il sera servi dès 12h30 à la salle de « <i>la Roselière</i> ». Les accompagnants paieront le repas fr.15.- ou € 10.- avec entrée et dessert, boissons non comprises.
Divers	Couche possible pour la nuit du samedi au dimanche à la cabane « <i>La Roselière</i> » 15 €, petit-déjeuner compris. Etrangers venant de plus de 250 km couche offerte.

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement seuls les règlements de la Fédération Suisse de Marche (FSM) font foi. Le présent règlement et les résultats sont disponibles sur le site www.lamarche.ch ou www.racewalking.ch

Ne pas oublier de mentionner le nombre d'accompagnants qui resteront pour le repas.

1400 Yverdon-les-Bains, le 14 septembre 2010

Le Président : *Daniel Brot*

Responsable du Visa FSM :

Frédéric Bianchi